

Circuit eau et pierres au départ de Branne



Visorando



Randonnée n°12683380

Une randonnée proposée par Office de Tourisme Castillon-Pujols

Découvrez une petite partie des paysages de l'Entre-Deux-Mers grâce à ce circuit entre vignobles, campagne et bords de Dordogne.

Durée :	1h30	Difficulté :	Facile
Distance :	12,60 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	84 m	Activité :	Cyclo-Route/VTC/Gravel
Dénivelé négatif :	88 m		
Point haut :	87 m	Commune :	Branne (33420)
Point bas :	5 m		



Description

Le départ se fait depuis la Place du 11 Novembre, place de la mairie.

(D/A) Dos à la mairie, suivre la Rue des Anciens Combattants d'Afrique du Nord, direction Sud.

(1) Arrivé à la Rue Emmanuel Roy (D936), face à la boulangerie, tourner à droite. Suivre sur 100 m et au niveau de la pharmacie, tourner à gauche direction Guillac (D122). Poursuivre sur cette route sur environ 1 km jusqu'à trouver à gauche une route, presque à la fin d'une montée, direction de la Rouquette, Jean Larc.

(2) Tourner à gauche sur cette route. Dans le hameau de Jean Larc, arrivé au carrefour, continuer tout droit. Passer Labarède, traverser la D19 et poursuivre en face, D19E2. Longer un moulin à vent à main droite et rejoindre le prochain croisement.

(3) Prendre à gauche en direction de Saint Aubin-de-Branne et traverser le bourg.

(4) Au niveau du monument aux morts, continuer à droite et descendre en gardant la droite aux croisements suivants. Après la scierie, traverser le Ruisseau de l'Engranne et tourner à gauche au Stop. Suivre la D119 jusqu'au Stop, croisement avec la D18.

(5) Tourner à gauche et après environ 700 m, tourner à droite en direction de Cabara. Traverser le village en suivant la route principale (D18).

(6) Au bout de cette route, au Stop, prendre à droite en direction de Branne. Suivre la route (D18) jusqu'à votre retour dans Branne.

(7) Juste après le Bureau d'Information Touristique de Branne et juste avant le pont qui traverse la Dordogne, tourner à droite pour emprunter les quais. Passer sous le pont routier, rejoindre un ponton et prendre, à angle aigu, la rue à gauche. Remonter celle-ci (Rue Lamotte) pour retrouver la Place du 11 Novembre et la mairie **(D/A)**.

Points de passages

D/A Mairie de Branne
N 44.830049° / O 0.187143° - alt. 13 m - km 0

1 Rue Emmanuel Roy
N 44.8292° / O 0.18734° - alt. 14 m - km 0.1

2 Direction lieu-dit Jean-Larc
N 44.81544° / O 0.19806° - alt. 53 m - km 1.94

3 Intersection D19
N 44.80663° / O 0.1757° - alt. 78 m - km 4.59

4 Monument aux morts, à gauche
N 44.80823° / O 0.16229° - alt. 62 m - km 5.74

5 Embranchement D18
N 44.8149° / O 0.14463° - alt. 10 m - km 7.72

6 À droite, direction Branne
N 44.82914° / O 0.1684° - alt. 14 m - km 10.64

7 Bureau d'Information Touristique de Branne - Dordogne (rivière)- Affluent de la Garonne
N 44.83168° / O 0.18535° - alt. 10 m - km 12.13

D/A Mairie de Branne
N 44.830054° / O 0.187136° - alt. 13 m - km 12.6

Informations pratiques

Bureau d'Information Touristique de Branne
Route de Cabara
33420 Branne
Tel : +33 (0)5 57 74 90 24

Mail : contact@tourisme-castillonpujols.fr

<https://www.tourisme-castillonpujols.fr/>

Le Bureau d'Information Touristique de Branne est ouvert :

Juin à Septembre : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h, le samedi de 9h30 à 12h30.

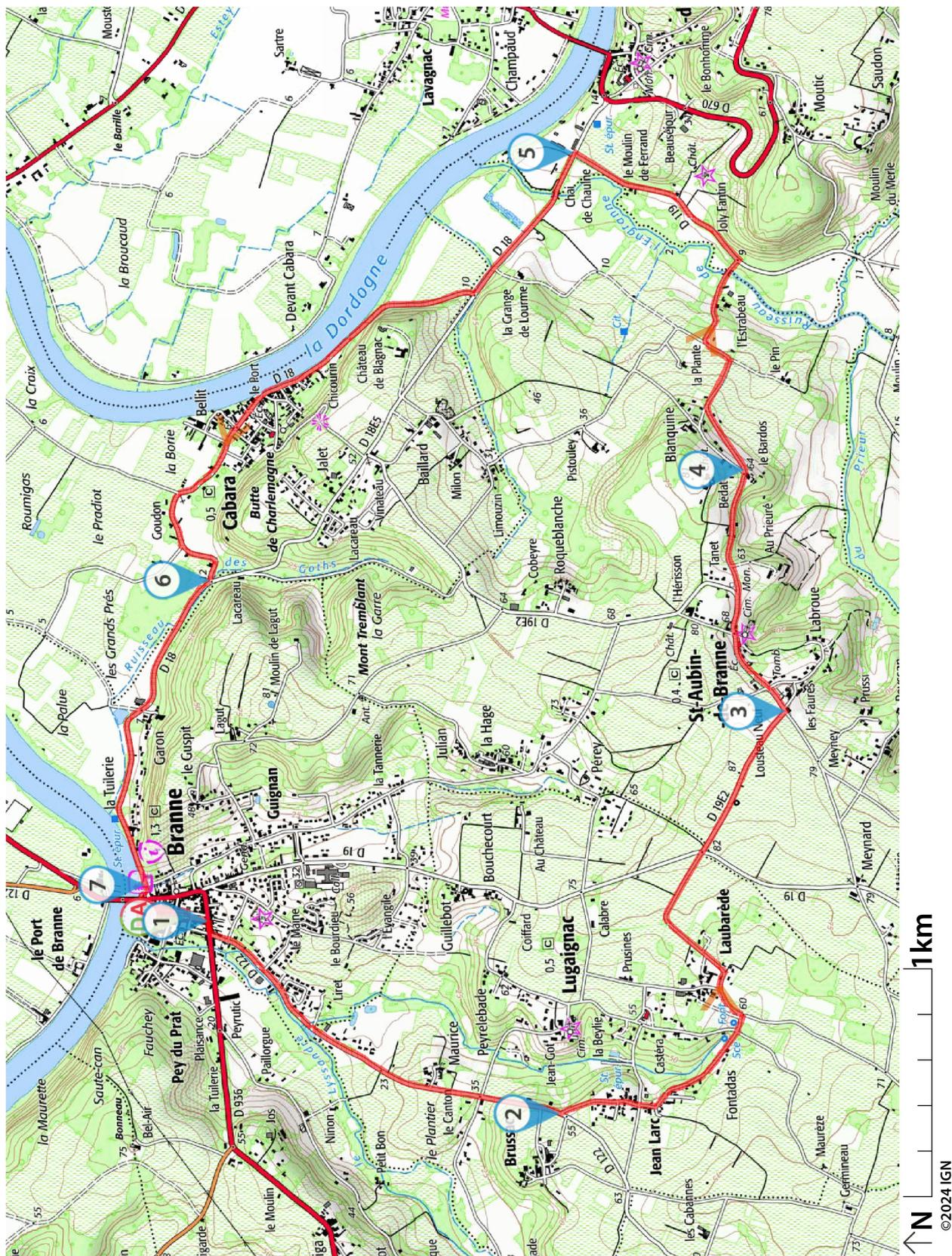
Octobre à Mai : du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-eau-et-pierres-au-depart-de-bran-2/>

En savoir plus : *Office de Tourisme Castillon-Pujols - Office de Tourisme Castillon-Pujols 1 Allée de la République - BP 116 33350 CASTILLON LA BATAILLE*

Email : contact@tourisme-castillonpujols.fr - Site internet : <http://www.tourisme-castillonpujols.fr>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.